

Comment utiliser le nouveau livre d'histoire du canton de Fribourg de M. le Dr Castella?

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **52 (1923)**

Heft 14

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

4. On dit encore : « Dans tel et tel canton, on se contente de huit ans ! » C'est vrai : Mais on doit distinguer entre un canton industriel et une contrée agricole, entre le Tessinois précocement éveillé et le Fribourgeois plus lent et plus tardif. D'autre part, les jours de classe sont plus nombreux que chez nous dans les cantons industriels ; les élèves y ont aussi plus d'occasions de perfectionner, sans frais notables, leur savoir primaire dans des écoles secondaires et professionnelles. En notre pays fribourgeois, les nécessités des travaux des champs imposent des congés qui durent une partie considérable de l'année ; et c'est une raison péremptoire de garder la fréquentation de la neuvième année.

5. Le projet n'est pas sans contradiction : d'une part on augmente, on élargit généreusement le programme primaire, et d'autre part on réduit le temps des études. Pareille logique semble singulière !

6. La raison la plus grave en faveur du maintien des dispositions actuelles nous paraît être d'ordre éducatif. On libérerait l'enfant de l'école précisément au moment où son intelligence se transforme, s'élargit, devient apte à comprendre et à raisonner. Mais c'est justement à ce moment-là qu'il faut lui communiquer les idées qui seront le fonds de ses convictions et de sa vie.

7. Et la formation morale ? Le jeune homme entre, au cours des dernières années d'école, dans une période critique, décisive souvent de la conduite bonne ou mauvaise de l'existence entière. Et c'est juste au moment où la main de l'éducateur lui est le plus indispensable, qu'on le laisserait sans guide, livré à lui-même ? Quelles sottises ne seront pas le résultat de cette libération, alors que, adolescent à peine dégrossi, plein de lui-même, impatient de tout joug, quelques francs dans la poche, il voudra « jouer au jeune homme » ?

Parents, éducateurs, tous, nous devons repousser avec énergie cette dangereuse manifestation du matérialisme de notre époque. Nous avons la confiance que les représentants de notre peuple se refuseront à sanctionner une mesure qui marquerait un recul dans notre politique scolaire.

Il n'est personne qui, parmi les membres du corps enseignant, au sein du clergé, dans les rangs des citoyens soucieux de la moralité de la jeunesse et de l'avenir du canton, n'appuie de tout son pouvoir les idées émises par nos collègues de la Singine et leurs sages conclusions.

Comment utiliser le nouveau livre d'histoire

du canton de Fribourg de M. le D^r Castella ?

Ce beau livre d'histoire a paru ; il nous a été distribué. Comment l'instituteur le mettra-t-il à profit pour rendre son enseignement plus vivant ? Loin de moi la prétention de vouloir imposer une méthode ! Mon seul but est de faciliter aux maîtres l'utilisation de cet ouvrage ; heureux si, après la publication de ce modeste aperçu, des maîtres plus compétents que moi apportent, à leur tour, le tribut de leur expérience. Car « du choc des idées jaillit la lumière ».

Dans son avant-propos, l'auteur nous dit : « *Si l'histoire de la Suisse est déterminée par celle de l'Europe, celle de Fribourg l'est par les grands événements de l'histoire de la Suisse.* » Ces quelques lignes me semblent nous indiquer la marche à suivre dans l'emploi de l'*Histoire du Canton de Fribourg*.

Si nous étudions, en histoire suisse, un fait important, il y aura lieu de voir quelle aura été, dans cette circonstance, l'attitude, le rôle de Fribourg. Tirons un exemple des guerres de Bourgogne. Nous voyons Fribourg se ranger du côté helvétique et prendre une part glorieuse aux combats qui assurèrent son indépendance ; elle appartenait cependant encore à la Maison de Savoie.

Le Manuel d'histoire suisse nous fournira les causes, le commencement de la guerre, la bataille de Grandson et celle de Morat. Le nouveau livre d'histoire nous renseignera sur l'attitude qu'adoptait Fribourg au cours de ces différentes phases de la guerre. Il nous fait connaître, dans un style clair et précis, que notre canton n'avait pas d'intérêt direct d'entrer en lutte contre la Bourgogne et que, jusqu'en 1474, il resta sur une prudente réserve. La volonté de Berne, avec qui il avait contracté alliance, lui dicta alors la conduite à suivre. Le 27 octobre 1474, les premières troupes fribourgeoises, environ 500 hommes, partaient pour la campagne de Héricourt, sous le commandement de Willi Techtermann.

En suivant le cours des événements, nous assisterons à la conquête du Pays de Vaud, 1475. Notre manuel d'histoire nationale nous dit, à propos de cette conquête : « La guerre était alors sans merci, etc.... Genève fut aussi menacée par les Suisses ; seule, la promesse d'une rançon de 26,000 écus sauva la ville d'une attaque. » Ajoutons ici ce que nous dit le nouveau livre à ce sujet : « Genève même, dont l'évêque était Jean-Louis de Savoie, serait devenue la proie des vainqueurs si *Fribourg ne s'était pas entremis auprès des Bernois* ; il craignait que le sac de la ville ne *causât préjudice à ses marchands et n'entraînât des complications avec les cités allemandes dont les bourgeois avaient aussi des entrepôts à Genève.* » Ceci nous amènera naturellement à parler du commerce, de l'industrie et de la participation des Fribourgeois aux foires de Genève. (V. Castella, p. 167 et suiv.) Nous suivrons ensuite Fribourg à Grandson, avec 828 hommes de nos vaillantes milices ; puis, à Morat, 2,000 Fribourgeois (si l'on compte les combourgeois de la Gruyère et la garnison de Morat) figurent dans l'avant-garde commandée par Hans de Halwil.

Fribourg, en marchant contre la Bourgogne, se trouvait en révolte contre la Savoie. Les Confédérés vont-ils oublier leur allié ? Voyons ce que nous dit M. Castella : Dans le Congrès qui se tint à Fribourg en juillet et août, Berne et les Confédérés demandèrent l'affranchissement de la suzeraineté de la Savoie. Toutefois, ce fut l'année qui suivit ce congrès qui mit fin à la domination savoyarde. Berne prit en main le règlement de la question fribourgeoise et, grâce à sa puissante intervention, la Savoie émancipa Fribourg et l'empereur confirma cette franchise le 31 janvier 1478.

Voilà bien des renseignements tirés du nouveau livre d'histoire. Ceux-ci, loin de disperser l'attention, l'augmenteront, éveillant l'intérêt.

On ne doit pas oublier, nous dit encore l'auteur dans son Avant-Propos, *que les cantons ont été, jusqu'à l'époque contemporaine, des Etats qui traitaient de puissance à puissance avec leurs Confédérés et avec les voisins du corps helvétique.*

Il découle de là que, dans certaines circonstances, Fribourg jouera un rôle plus important, plus personnel, que dans le cas précédent où il n'était qu'un allié. Où trouvera-t-on les notions les plus propres à nous éclairer en cette occurrence, si ce n'est dans le nouvel ouvrage ? Le régime du patriciat, la révolution de Chenaux, l'investissement de Fribourg dans la guerre du Sonderbund et tant d'autres exemples nous fourniraient la preuve de cette assertion. A propos du Sonderbund, si nous consultons le Manuel d'histoire suisse Suter et Castella, nous remarquons que ce qui se rapporte à Fribourg se réduit à bien peu. Il est

évident que, pour un livre contenant notre histoire nationale entière et qui n'a pas été écrit pour les seules écoles fribourgeoises, mais pour toute la Suisse romande, ces quelques lignes suffisent. Cependant, nos élèves trouveront combien plus de plaisir et de profit à suivre une leçon illustrée par les intéressantes données que l'on puisera dans l'*Histoire du Canton de Fribourg*. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette matière. Voulez-vous avoir une idée exacte du patriciat en pays fribourgeois ? Lisez les pages 328 et suivantes. Je n'hésite pas à affirmer que vous aurez une idée toute nouvelle de ce régime. Considérez ensuite les facilités avec lesquelles vous pourrez maintenant enseigner les événements qui y touchent ? Que de précisions nous pourrions apporter dans nos leçons sur les batailles de Laupen, Sempach, Næfels, pour n'en citer que quelques-unes, si nous y savons puiser avec intelligence !

L'introduction vous fournira de quoi détruire une foule d'idées fausses sur la préhistoire. Ainsi, on croit aisément que, hors des villages lacustres, le reste du territoire était inhabité. Le nouveau livre nous dit : « Pendant que les lacustres habitaient les rives de nos lacs, des terriens vivaient sur terre ferme. » Les élèves ne resteront pas inattentifs quand vous leur apprendrez que, dans maints villages fribourgeois (Orsonnens, Siviriez, Villargiroud, Massonnens, Lussy, Villaz-St-Pierre, etc.) on a retrouvé des vestiges des premiers habitants de notre pays.

Au début des périodes chronologiques que s'est fixées l'auteur, une brève analyse nous donne le caractère de l'époque. Ces résumés sont d'utiles jalons qui nous guideront à coup sûr dans l'étude de l'histoire.

Il est donc aisé de trouver la manière la plus pratique de tirer parti du livre qui vient d'être remis entre nos mains par la Direction de l'Instruction publique.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'adresser à l'auteur distingué du nouveau livre d'histoire, les remerciements chaleureux du corps enseignant pour avoir comblé une grande lacune et pour avoir rendu un service signalé à l'école primaire fribourgeoise.

(Villarsiviriaux.)

Th. SCHNEUWLY.

Les Sports peuvent-ils régénérer notre Race ?

Ceux qui comptaient que la pratique du sport, en se généralisant, remédierait à la déchéance physique de notre race ont été déçus. Aux derniers conseils de revision français, les sportifs ne se sont pas révélés mieux bâtis, plus robustes que le reste du contingent. Tout au contraire, ils ont fourni, paraît-il, une forte proportion d'ajournés pour insuffisance de développement ou surmenage cardiaque.

Les sportifs ont protesté ; ils ont mis en doute la valeur d'une statistique établie assez précipitamment et discuté les conclusions un peu tendancieuses de majors hostiles au rugby et à la course. Il est, en effet, fort probable que l'enquête n'a pas été menée avec une grande rigueur scientifique ; mais il n'en reste pas moins que le sport, loin de faire la preuve des merveilleux effets physiologiques qu'on lui attribuait, en est réduit à se défendre de l'accusation de surmener les jeunes gens au lieu de les développer. En réalité, on s'est lourdement trompé quand, en réaction contre la fastidieuse gymnastique scolaire et militaire, on a prétendu que le sport et l'athlétisme pouvaient assurer l'éducation physique des enfants et des adolescents.